Fiche à retourner avec l'arrêté municipal au DVOF si le ou les terrains sont déclarés impraticables par la mairie

Nom du Club : _____UNION FOSSES FOOTBALL_____

Numéro d'affiliation : _____542402_____

Veuillez préciser **tous les matches**(compétition départementale uniquement) concernés par la ou les fermetures.

N°DU MATCH	MATCH	CAT.	DIVISION	TERRAIN CONCERNÉ

DATE :

NOM ET SIGNATURE

N.B. : Ce document et l'arrêté municipal sont à envoyer au DVOF **au plus tard le vendredi précédant l'annulation avant 12 heures** au :

01 39 35 00 39